

• (1530)

Un des aspects de la déclaration du ministre me préoccupe particulièrement et il importe que nous mettions les choses au clair. Si nous prenons au pied de la lettre la déclaration du ministre, que j'ai sous les yeux, il dit à la page 3:

Les prévisions des dépenses totales de 1982-1983, qui se fondent sur les hypothèses du budget de novembre dernier, s'établissent à 76.3 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 11.7 p. 100 par rapport aux prévisions de 1981-1982.

Il s'agit de prévisions, madame le Président. Ces prévisions sont erronées. En fait, le ministre des Finances (M. MacEachen) a refusé de déposer les prévisions, ou encore de leur ajouter foi, même à celles qu'il a citées dans son propre budget.

Ce serait une erreur de croire que les dépenses globales du gouvernement n'augmenteront que de 11.7 p. 100 par rapport à l'année précédente. La seule façon véritable de suivre la hausse des dépenses gouvernementales est de comparer entre eux les différents budgets des dépenses. Ainsi, si nous mettons les chiffres que l'on vient de voir en regard de ceux de l'an dernier, nous constatons que les dépenses gouvernementales ne croissent pas de 11.7 p. 100 mais plutôt de 15 p. 100. C'est la première chose que je tenais à signaler.

En second lieu, je voudrais rappeler que le gouvernement a déclaré de temps à autre que le rythme de ses dépenses serait inférieur à celui de l'inflation. Il n'y a pas réussi, puisque, même si le taux d'inflation est très élevé, il n'est pas de 15 p. 100. A cet égard, le budget des dépenses déposé n'est pas conforme aux déclarations d'intention qu'on nous a servies par le passé. Celles-ci sont reléguées aux oubliettes comme bien d'autres déclarations du gouvernement.

Je voudrais relever brièvement quelques postes du budget qui méritent de retenir l'attention. D'abord, la publicité. Les crédits prévus à ce poste sont de 14 p. 100 supérieurs à ceux de l'année précédente, s'élevant à près de 70 millions de dollars. Bientôt, quelque part en mars, on proposera un budget supplémentaire de un milliard de dollars. Il faudra examiner de très près la rémunération des fonctionnaires, car les chiffres ne coïncident pas avec les conventions en vigueur ou l'inflation probable. Déductions faites pour les employés des Postes, la rémunération globale selon le budget de cette année par rapport à celui de l'an dernier, n'augmente que de 7 p. 100 en dépit d'une hausse de l'effectif de la Fonction publique. Les chiffres ne concordent pas. Il faudra se renseigner là-dessus.

Toujours selon le budget des dépenses, les frais de la dette publique augmenteront de 14 p. 100 cette année. Les emprunts du gouvernement représentent quelque 44 p. 100 des sommes consenties sur les marchés financiers l'an dernier. Imaginez l'incidence sur les taux d'intérêt si le gouvernement réduisait ses emprunts. Imaginez, madame le Président, ce que cela voudrait dire pour les propriétaires de maison, et les petits exploitants.

Les estimations relatives aux frais afférents au service de la dette publique n'ont pas changé depuis le budget de novembre. Le gouvernement doit sûrement savoir maintenant que ses recettes seront inférieures à ce qu'il espérait, ce qui alourdira aussi bien la dette que le service de la dette.

Budget principal des dépenses

Le montant alloué au programme de péréquation, dans le budget principal des dépenses, révèle une importante augmentation par rapport à 1981-1982. Cependant, au cours de la séance d'information d'aujourd'hui, des responsables du gouvernement ont dit à nos représentants que cela correspondait au maintien de la formule actuelle, et non au niveau de référence proposée dans le budget, l'Ontario, ni à celui des cinq provinces, proposé au cours de la réunion des premiers ministres. De même, les prévisions budgétaires relatives aux paiements de transfert aux provinces ne tiennent pas compte des nouvelles estimations démographiques, qui risquent d'entraîner des paiements rétroactifs au titre des années antérieures pour certaines provinces. Il est donc évident que nous avons bien des raisons d'être préoccupés.

Je voudrais rappeler à la Chambre ce qu'a déclaré le 15 février Ray Buxton, président de l'Association canadienne de l'immeuble, au sujet de l'importance de l'emprunt gouvernemental et de son incidence sur les taux d'intérêt. Voici ce qu'il a déclaré:

Le gouvernement fédéral pourrait permettre à un plus grand nombre de Canadiens de devenir propriétaires, s'il restreignait ses énormes emprunts.

Selon ses estimations, cela permettrait de diminuer de 1½ à 2 p. 100 les taux d'intérêt,

... ce qui augmenterait le nombre de familles capables de contracter une hypothèque.

Rien, dans le budget des dépenses, madame le Président, n'est prévu pour remédier au gros problème du logement que nous connaissons au Canada.

Je ne veux pas paraître désobligeant vis-à-vis du ministre, mais je veux être honnête envers lui. De nombreux Canadiens doutent de la capacité du gouvernement, et même de son intention, de restreindre ses dépenses et d'agir avec sérieux. Dernièrement, le député de York-Peel a porté à l'attention du public un document dans lequel était exposé en détail le manque de prévoyance du gouvernement dans sa participation à une entreprise du domaine de l'informatique. Un manque de prévoyance de la part du gouvernement, madame le Président! Le ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale (M. Gray) a dit que le gouvernement avait tiré une leçon de cette expérience. Je veux bien le croire, mais c'est nous qui en avons fait les frais!

Si l'on examine les prévisions budgétaires, on constate que le coût du projet Guy Favreau à Montréal est passé de 44 millions de dollars à 83 millions. Le président du Conseil du Trésor pourra peut-être nous expliquer une augmentation aussi phénoménale. Par le passé, les prévisions budgétaires ont souvent été inférieures ou supérieures à la réalité et le coût prévu des programmes a souvent été tout à fait fantaisiste et entièrement différent de ce que le ministre intéressé avait signalé, peu importe les termes doucereux qu'il avait pu employer.

Les députés se rappelleront que j'ai mentionné le rapport du vérificateur général à la Chambre. Selon ce rapport, la dette nette du gouvernement est en réalité supérieure de 9 milliards de dollars au chiffre donné. Pour la première fois de l'histoire du Canada, les dépenses du gouvernement canadien ont dû être approuvées avec certaines réserves. C'est pourquoi de telles déclarations nous laissent quelque peu sceptiques.